

Bulletin d'adhésion pour parrainage

Le soussigné sera indiqué par la suite comme "donateur"
(Ecrire de manière lisible en caractère imprimé)

Prénom_____	Nom_____	
Adresse_____		
Ville_____	CP_____	
Tel_____	Fax_____	Natel_____
E-mail_____		

***Association « APAX SUISSE » action au Rwanda
c/o Veronica Basso-Baldassari "***

Casa Rossa – 6523 Preonzo

Tel: 091 862 49 77 Natel: 079 697 83 16 e-mail:veronicab@bluewin.ch

En accord avec ce qui suit:

1) Engagement d'un ou de plusieurs parrainages

Le donateur s'engage à soutenir le parrainage pour

(svp insérer le nombre de parrainages à soutenir)

-école secondaire (CHF 30.- /mois)
-formation collaborateur (CHF 50.- /mois)
-école spéciale (CHF 50.- /mois)
-orphelin (CHF 50.- /mois)
-famille dans le besoin (CHF 50.- /mois)

Géré par l'Association APAX-RWANDA, Paroisse Janja, BP. 45, RUHENGARI - RWANDA.

(nom de la personne ou des personnes à soutenir):

_____)

2) Période et montant du parrainage

Le donateur s'engage à soutenir le parrainage avec le paiement du montant suivant:
(minimum CHF 30.-/ maximum CHF 50.- au mois)

CHF _____ au mois	CHF _____ au trimestre	CHF _____ au semestre	CHF _____ à l'année
-------------------	------------------------	-----------------------	---------------------

3) Modalités de versement

Le donateur s'engage à verser le don en indiquant toujours la mention parrainage et la durée du parrainage sur le compte suivant:

CCP 10-728155-2

En faveur de:

Apax Suisse
Action intercommunautaire au Rwanda
Vignettaz 57
1700 Fribourg

La totalité du versement sera envoyé au responsable du projet APAX pour la création d'un fond commun qui servira à couvrir les dépenses des personnes soutenues en fonction de leur catégorie de parrainage à laquelle elles appartiennent.

4) Début du parrainage

Le donateur s'engage à soutenir le parrainage à partir du

5) Durée et modification du parrainage

Pour garantir l'efficacité de l'aide donnée, il est important que l'engagement pris soit constant. Le parrainage est valable pour toute la durée du projet et est renouvelable d'année en année. Cependant, si le donateur n'est plus en condition d'assurer son engagement, il pourra interrompre le parrainage à tout moment, mais vous prions de nous informer rapidement afin de donner la possibilité de trouver une autre personne pour continuer le soutien du projet.

Il se peut que le parrainage soit interrompu pour divers motifs. Dans ce cas le donateur se verra informer immédiatement afin qu'il puisse décider s'il veut poursuivre avec un autre parrainage ou suspendre l'aide.

Le donateur

Pour l'Association APAX-SUISSE

Date